

SS4179

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit: SS4179

Autres moyens d'identification

Synonymes: Primer solution

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Usage recommandé: Apprêt

Restrictions d'emploi: Non connu.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Information du fournisseur : **Hexion Canada Inc.**
12621 156th Street NW
Edmonton AB T5V 1E1
Canada

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur : Momentive Performance Materials LLC
260 Hudson River Road
Waterford NY 12188

Personne à contacter : commercial.services@momentive.com
Téléphone : Informations générales
+1-800-295-2392

Numéro de téléphone d'appel d'urgence
Fournisseur : CHEMTREC
1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classe de Danger

Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 2

Dangers pour la Santé

Toxicité aiguë (Ingestion) Catégorie 4
Blessure ou Irritation Grave des Yeux Catégorie 2A
Sensibilisateur de la peau Catégorie 1
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique Catégorie 1¹.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique Catégorie 3².
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées Catégorie 1³.
Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées Catégorie 2⁴.

Organes cibles

1. Système nerveux central.
2. Effet narcotique.
3. Système nerveux périphérique
4. Rein, Foie, Peau

SS4179

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: H225; Liquide et vapeurs très inflammables.
H302; Nocif en cas d'ingestion.
H317; Peut provoquer une allergie cutanée.
H319; Provoque une sévère irritation des yeux.
H336; Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370; Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372; Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de Prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage/] antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin// en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. En cas d'irritation/éruption cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir cette étiquette). EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'incendie: utiliser de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Evacuation: Éliminer le contenu/récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en

SS4179

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes. Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau.

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés: Tous les agents extincteurs sont recommandés.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucune information disponible.

Dangers spécifiques dus au produit chimique: Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser le long du sol jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique. En cas d'incendie, dégagement de: Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le produit peut se charger électrostatiquement pendant le déversement ou le remplissage. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome, a pression positive, homologue par le NIOSH/MSHA et muni d'une masque complet et ils doivent porter un vêtement protecteur complet.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir hors de portée des enfants. Attention: Ce produit n'est pas destiné à être injecté dans des humains.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Prévenir les autres travailleurs du déversement. Porter l'équipement de sécurité recommandé (voir la section équipement de protection). Essuyer, gratter ou absorber avec une matière inerte et déposer dans un contenant pour déchets inflammables avant de mettre au rebut.

Procédures de notification: ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat).

Précautions pour la Protection de l'Environnement: Éviter tout rejet à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: La sensibilité aux décharges d'électricité statique est probable; le produit a un point d'éclair inférieur à 200°F.

SS4179

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utiliser le récipient d'origine ou l'emballage d'un matériau similaire de construction

Conditions de stockage:

Aucune information disponible.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TWA	400 ppm 1,440 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TWA	150 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TWA	400 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TWA	400 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
ACÉTATE D'ÉTHYLE	8 HR ACL	400 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	500 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TWA	400 ppm 1,440 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
ACÉTATE D'ÉTHYLE	TWA	400 ppm	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	TWA	50 ppm 205 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
	STEL	100 ppm 410 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	TWA	50 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
	STEL	100 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	TWA	50 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
	STEL	100 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	TWA	50 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	100 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)

SS4179			
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	8 HR ACL	50 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	100 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	TWA	50 ppm 205 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	TWA	50 ppm	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)
	STEL	100 ppm	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)
MÉTHANOL	STEL	250 ppm 328 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
	TWA	200 ppm 262 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
MÉTHANOL	STEL	250 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
	TWA	200 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
MÉTHANOL	TWA	200 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
	STEL	250 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
MÉTHANOL	STEL	250 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	TWA	200 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
MÉTHANOL	15 MIN ACL	250 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	8 HR ACL	200 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
MÉTHANOL	TWA	200 ppm 262 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
	STEL	250 ppm 328 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
MÉTHANOL	TWA	200 ppm	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)
	STEL	250 ppm	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)

SS4179

PEROXYDE DE DIBENZOYLE	TWA	5 mg/m3	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	TWA	5 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	TWA	5 mg/m3	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2015)
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	8 HR ACL	5 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
	15 MIN ACL	10 mg/m3	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	TWA	5 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (11 2011)
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	TWA	5 mg/m3	États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH (03 2015)

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
MÉTHANOL (Méthanol: Moment de prélèvement: En fin de poste.)	15 mg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2015)

Contrôles Techniques Appropriés

Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Si la formation d'aérosol/de brouillard ne peut pas être exclue, prévoir une ventilation et une évacuation appropriée dans le local de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: La ventilation et d'autres moyens techniques seront utilisés de préférence pour contrôler l'exposition. Il pourrait être nécessaire d'utiliser un dispositif de protection respiratoire dans des situations inhabituelles ou des situations d'urgence.

Protection des yeux/du visage: Écran facial Lunettes étanches

Protection de la Peau Protection des Mains: Rubber or plastics gloves

Protection de la peau: Porter un tablier en caoutchouc. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

SS4179

Protection Respiratoire: En cas d'exposition supérieure aux limites permises ou d'irritation des voies respiratoires, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH/MSHA. Dans des situations exceptionnelles ou des situations d'urgence, il peut être nécessaire de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air. Les appareils de protection respiratoire doivent être fournis conformément à la réglementation de l'OSHA (voir 29 CFR 1910.134).

Mesures d'hygiène: Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. La pratique appropriée en hygiène industrielle consiste à éviter le contact avec les solvants en prenant les mesures de protection adaptées chaque fois que cela est possible.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

État: liquide

Forme: liquide

Couleur: Incolore

Odeur: type ester

Seuil de perception de l'odeur: Aucune information disponible.

pH: Aucune information disponible.

Point de fusion/point de congélation: Aucune information disponible.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition: env. 80 °C

Point d'éclair: -2.80 °C (Vase clos Tagliabue)

Taux d'évaporation: env. 6

Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure (%): 11.00 %(V)

Limites d'inflammabilité - inférieure (%): 2.00 %(V)

Limites d'explosivité - supérieure (%): Aucune information disponible.

Limites d'explosivité - inférieure (%): Aucune information disponible.

Pression de vapeur: non applicable

Densité de vapeur: Aucune information disponible.

Densité: env. 0.91 g/cm³

Densité relative: 0.91

Solubilités

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Solubilité (autre): SOLUBLE IN ALCOHOLS

Coefficient de partition (n-octanol/eau): Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammation: 385.00 °C

Température de décomposition: Aucune information disponible.

Viscosité, dynamique: Aucune information disponible.

SS4179

Viscosité, cinématique: Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Pas de réaction dangereuse si utilisé selon les recommandations.

Stabilité Chimique: Ce produit est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions Dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à Éviter: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Matières Incompatibles: Combustibles.

Produits de Décomposition Dangereux: Méthanol Formaldéhyde. Des mesures à des températures supérieures à 150 °C en présence d'air (oxygène) ont montré que de petites quantités de formaldéhyde sont formées due à une dégradation oxydative.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion: Aucune information disponible.

Inhalation: Aucune information disponible.

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Ingestion: Aucune information disponible.

Inhalation: Aucune information disponible.

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion
Produit: ETAmél: 1,919.94 mg/kg

Contact avec la peau
Produit: ETAmél: 9,462.53 mg/kg

Inhalation
Produit: ETAmél: 60.74 mg/l

Substance(s) spécifiée(s):
ACÉTATE D'ÉTHYLE CL50 (Rat, Aucune information disponible.): 1.6 mg/l
CL50 (Souris, Aucune information disponible.): 45 mg/l

SS4179

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Cancérogènes selon l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Organes cibles

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique: Système nerveux central.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique: Effet narcotique.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées: Système nerveux périphérique

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées: Rein, Foie, Peau

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

SS4179

Autres effets: Aucune information disponible.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s):

ACÉTATE D'ÉTHYLE CL50 (Leuciscus idus, 48 h): env. 270 mg/l
CL50 (Pimephales promelas, 96 h): 230 mg/l

MÉTHANOL CL50 (Pimephales promelas, 96 h): 28,100 mg/l

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s):

ACÉTATE D'ÉTHYLE CL0 (Daphnia magna): 1,562 mg/l
(Daphnia magna): 3,090 mg/l

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s):

ACÉTATE D'ÉTHYLE 68 % (5 d, Aucune information disponible.)
85 % (28 d, Aucune information disponible.)

Rapport DBO/DCO

Produit: Aucune information disponible.

Potentiel de Bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

SS4179

Produit: Aucune information disponible.

Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

ACÉTATE D'ÉTHYLE	Aucune information disponible.
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	Aucune information disponible.
MÉTHANOL	Aucune information disponible.
PEROXYDE DE DIBENZOYLE	Aucune information disponible.

Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations générales: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Instructions pour l'élimination: Elimner en respectant les reglements existants

Emballages Contaminés: Eliminer comme produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport

Ministère des transports des États-Unis (Department of Transportation, DOT)

Numéro ONU:	UN 1993
Nom d'Expédition des Nations Unies:	Flammable liquids, n.o.s.(ACÉTATE D'ÉTHYLE, METHANOL)
Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
Groupe d'Emballage:	II
Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non

IMDG

Numéro ONU:	UN 1993
Nom d'Expédition des Nations Unies:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(ACÉTATE D'ÉTHYLE, METHANOL)
Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	3
Étiquettes:	3
N° d'urgence:	F-E, S-E
Groupe d'Emballage:	II
Quantité limitée	1.00L
Quantité exemptée	E2
Dangers pour L'environnement:	Non
Polluant marin	Non

SS4179

Statut aux inventaires:

Australia Inventory of Chemical Substances (AICS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada DSL Inventory:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Liste des substances existantes UE:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Japan Inventory of Existing & New Chemical Substances (ENCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
China Inventory of Existing Chemical Substances:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Korea Existing Chemicals Inventory (KECI):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Canada NDSL Inventory:	n (liste négative)	Remarques: Aucun(e).
Philipines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Liste TSCA:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
NZIOC:	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).
Taiwan. Taiwan inventory (CSNN):	oui (classement positif)	Remarques: Aucun(e).

16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication:	04/13/2017
Date de Révision:	Aucune information disponible.
Version n°:	2.0
Autres Informations:	Aucune information disponible.

SS4179

Avis de non-responsabilité:

Avis au lecteur

Sinon, le à moins que spécifié dans la section 1.2, les produits Momentive sont uniquement destinés pour des applications industrielles. Ils ne sont pas destinés à certaines applications médicales, ni pour une implantation de longue durée (> 30 jours) dans le corps humain, injectés ou directement ingérés, ni pour la fabrication de contraceptifs à usage multiple.

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

®, *, et TM indique la marque sous licence ou appartenant à Momentive.